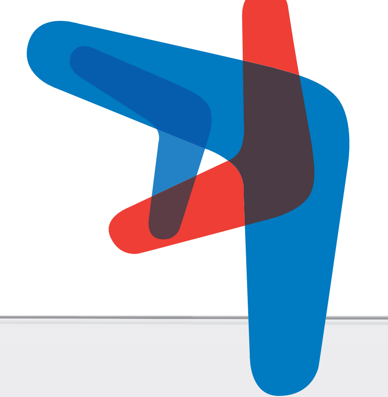


Vivre le CNAS

LETTRE AUX DÉLÉGUÉS ÉLUS DES COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES ADHÉRENTS

Spécial 47e Congrès

DÉCEMBRE 2014 - N° 29

À LA UNE

Accompagnons les réformes

Chers délégués élus du CNAS,

Suite au renouvellement de nos instances, ce congrès d'installation était l'occasion rêvée pour réaffirmer nos objectifs et notre détermination à faire réussir l'action sociale dans les collectivités. Je vous remercie chaleureusement d'être venus aussi nombreux échanger sur les enjeux qui nous attendent, à savoir personnaliser la relation aux bénéficiaires, garantir la qualité et l'accessibilité de l'offre, développer l'implantation du CNAS, le tout dans un esprit d'innovation.

Dans cette période de flou, d'attentisme et même de relative déconsidération du service public local, les acteurs territoriaux ont besoin de signes de reconnaissance. Le CNAS dispose d'un atout formidable. La composition strictement paritaire de ses instances peut contribuer, à son échelle, au dialogue entre élus et agents. Nous nous devons de les accompagner dans la conduite des réformes en cours. Ensemble, nous y parviendrons !

René Régnault
Président du CNAS
Maire honoraire de St-Samson-sur-Rance (22)
Sénateur honoraire

REPÈRES

19 755 adhérents

651 587 agents bénéficiaires

89 délégations

(Chiffres au 23 décembre 2014)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

S'adapter et innover



263 délégués représentant 87 délégations départementales sur 89 ont participé au congrès du CNAS les 13 et 14 novembre 2014 à Paris.

Ils étaient 263 délégués à avoir pris le chemin de la capitale les 13 et 14 novembre derniers pour le congrès annuel du CNAS, organisé juste après le renouvellement de ses instances. « ***Je me félicite du nombre record de participants venus se prononcer sur la vie de l'association : ses finances, son offre de prestations, ses orientations stratégiques*** », s'est exprimé le président du CNAS, René Régnault, à l'ouverture de la séance plénière.

Au cours de ces travaux, l'assemblée générale des délégués a voté à la quasi-unanimité les rapports d'activité et de gestion qui lui étaient soumis pour l'année 2013. Ce bilan positif a été l'occasion pour le président de rebondir sur les perspectives du nouveau mandat dans son rapport moral d'orientation pour 2015. Il a rappelé la nécessité de s'adapter et d'innover dans une logique de conduite du changement, en prenant en compte l'évolution numérique pour améliorer l'offre et les services mais aussi la réforme territoriale en cours, grand sujet des débats du congrès. « ***Cette réforme est inévitable, elle conduira à un bouleversement des territoires et des métiers qu'il nous faut anticiper pour préparer l'avenir et en faire bénéficier les adhérents*** ».



Le bilan d'étape de Défi 2015, présenté en séance, a permis de faire le point sur la mobilisation des moyens techniques, financiers et humains mis à la disposition des délégués au nombre de 40 000 élus et agents. « ***Le CNAS tire sa force de ce vaste réseau renouvelé et légitimé par le scrutin du 7 octobre, en ordre de marche pour la réussite de notre action*** », a conclu René Régnault.


www.cnas.fr

Directeur de la publication : René Régnault

Siège social : Bâtiment Galaxie - 10 bis parc Ariane 1
CS 30406 - 78284 Guyancourt Cedex
Tél. : 01 30 48 09 09 / Fax : 01 30 48 06 23



TABLE RONDE

Comprendre la réforme territoriale



Stéphane Grolleau, sociologue, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Jean Dumonteil, journaliste, Sabine Régis, DRH du Grand Tarbes et Jean-Charles de Belly, DGS du Chardon Lorrain (de g. à dr.)

Depuis plusieurs mois, l'examen des réformes du territoire administratif français suscite intérêt et débat mais aussi inquiétudes auprès des élus comme des agents du service public local.

Dans quel but ces réformes sont-elles menées ? Quelles conséquences auraient les transferts de compétences ou les fusions sur les métiers et les agents ? Autant de questions posées à l'occasion d'une table ronde animée par Jean Dumonteil, journaliste, directeur de *La Lettre du Secteur Public*. Philippe Laurent, maire de Sceaux et président du conseil supérieur de la fonction publique territoriale, dénonce « *l'amalgame fait entre réforme des collectivités et restrictions budgétaires qui suspecte à tort le service public local d'être dispendieux alors qu'il a su grandir en compétences pendant ces 30 années de décentralisation* ». Entachée de cette « *faute originelle* », la réforme pécherait également par manque de concertation, illustrant l'absence de culture du dialogue et de la négociation dans la démarche de l'État.

L'idée est partagée par le sociologue Jérôme Grolleau, pour qui les réformes devraient être « *l'occasion pour les élus et les agents de repenser les façons de travailler ensemble pour redonner du sens au service public local, notion trop souvent évacuée des débats actuels.* »

« *Il n'est de réussite possible que si communes et intercommunalités travaillent main dans la main* », illustre Jean-Charles de Belly, directeur général des services de la communauté de communes du Chardon Lorrain. « *La mutualisation des services peut contribuer à la réussite des projets et au renforcement du sentiment d'appartenance des agents aux nouveaux territoires* ». Au sein des 39 communes de l'EPCI, le logiciel de paye, les équipements techniques, la formation ou encore les marchés publics ont été mutualisés. « *Il faut du temps et de la pédagogie pour que se forge le sentiment d'appartenance* », renchérit Sabine Régis, DRH du Grand Tarbes, communauté d'agglomération qui s'est récemment agrandie de 12 nouvelles communes. Plus que jamais, le bloc communal, formé du duo commune-intercommunalité, se constitue en ensemble indissociable.

« *La composition strictement paritaire de ses instances permet de faire du CNAS un acteur du dialogue entre élus et agents* », a déclaré René Régnault en conclusion des échanges.



Philippe Laurent : « La réforme territoriale tombe mal. »

DÉFI 2015 : POINT D'ÉTAPE

Savoir se développer



« *En 22 mois, notre projet associatif Défi 2015 a permis d'accomplir de grandes avancées, en particulier l'amélioration de nos services, la conquête de nouvelles adhésions et la consolidation du réseau d'adhérents existants* », déclare à l'assemblée Didier Laville, vice-président du CNAS. En 2014, l'arrivée de nouveaux délégués à la suite des élections municipales a été l'occasion d'innover dans les outils qui faciliteront leurs missions : création d'un kit d'information et d'une carte de délégué élu, diffusion d'une vidéo pédagogique. De plus, un kit du bureau départemental a été conçu comme un mode d'emploi à destination des délégations.

L'effort de numérisation porte ses fruits

L'espace personnel qui est dédié aux délégués sur le site www.cnas.fr a connu un réel succès d'utilisation en 2014 puisqu'en 6 mois, d'avril à octobre, plus de 10 % d'entre eux s'y sont inscrits. Ils n'étaient que 9,2 % à l'avoir fait au cours des 3 années précédentes. Pour les accompagner dans leurs missions, la commission « Développement fidélisation » a été créée. Sa capacité d'étude et d'analyse, aux côtés de la commission « Prestations, loisirs et culture », permettra d'ajuster la croissance de l'association au plus près des besoins des organismes adhérents et des agents bénéficiaires. Parmi les objectifs de cette dernière, il s'agira entre autres de poursuivre l'amélioration de l'offre de prestations en l'élargissant aux ménages qui ne les sollicitent pas ou bien trop peu : jeunes, ménages sans enfant, ménages en difficulté financière, agents d'outremer. Ces évolutions ne sauraient se faire sans le soin apporté à la qualité de service, étape franchie le 14 janvier 2014 par la certification du label ISO 9001. Autre preuve de performance, la numérisation permettra d'ici au 1er semestre 2015 de généraliser les aides en ligne pour une utilisation plus souple des prestations.

« *Au-delà des résultats obtenus, nous devons poursuivre nos efforts par une meilleure couverture du territoire français en délégations départementales. Leur présence facilite les nouvelles adhésions et le suivi des organismes déjà affiliés* », conclut Didier Laville. En 2014, le CNAS a accueilli 3 nouvelles délégations (Alpes-Maritimes, Hérault, Haut-Rhin).

ATELIERS

Doter les délégués de moyens d'action



René Régnault et Didier Laville, président de la commission "Développement et fidélisation".

Trois ateliers présentaient aux délégués les moyens mis récemment à leur disposition pour l'accomplissement de leurs missions. Ces rendez-vous d'information ont aussi constitué des moments d'échanges et d'appropriation des outils numériques qui rendent leur action locale plus efficace.

Un premier atelier a abordé la thématique du développement et de la fidélisation des adhérents et bénéficiaires. Il était animé par René Régnault et Didier Laville, président de la commission « Développement fidélisation ».

Une logique de prospection

« *Les métiers territoriaux ont changé. En quoi pouvons-nous accompagner ce changement* ? », lance le président en guise d'introduction. Ce dernier se traduit notamment par l'accroissement du nombre d'organismes « satellites » qui assurent le service public local. La récente réforme des statuts du CNAS permet désormais aux organismes financés ou représentés à plus de 50 % par des collectivités locales, d'adhérer. « ***En s'adressant aux différents domaines de l'action publique, nous avons affaire à un vrai gisement d'adhérents potentiels*** », poursuit-il. Toutefois, l'enjeu actuel est d'accompagner la réforme territoriale qui risque de modifier les types d'adhésions. « ***De plus en plus d'établissements intercommunaux nous rejoignent, signe que le CNAS accompagne la recomposition des territoires*** », explique Didier Laville, « ***notre mission est de travailler dans une logique de prospection avec l'appui des antennes régionales*** »

Interrogés sur leur expérience de terrain, les délégués ont abordé la question de la cotisation dont le coût effectif n'est pas toujours mesurable par les collectivités. « ***Les élus veulent savoir combien elle leur coûtera dans leurs prévisions budgétaires et quel retour leurs agents en obtiendront, leur analyse devient plus comptable que sociale*** », déclare l'un des participants. « ***Il faudra aboutir à de nouvelles modalités de calcul et d'application de la cotisation, ce sera d'ailleurs l'un des chantiers de cette commission*** », a répondu le président.

L'utilisation des prestations a été aussi au cœur des discussions de l'atelier. Un effort sera fait en direction des publics qui les consomment peu. Il est, par exemple, question de se rapprocher des agents travaillant loin du siège de leur collectivité (voirie, établissements scolaires…) afin qu'ils soient mieux tenus informés de l'offre, lors de réunions thématisées.

Des délégations autonomes et responsables

Un second atelier, co-animé par Jacques Legrand et Hervé Baccou, vice-présidents du CNAS, présentait les outils techniques et financiers dont disposent les délégués. sur l'espace internet qui leur est dédié : agenda, publications, guide des offres locales, argumentaires destinés aux publics cibles (retraités, ménages avec ou sans enfant, membres de COS…). Chaque délégué peut prendre connaissance de la consommation des prestations de sa collectivité et de la typologie de leurs utilisateurs. « ***Cette mine d'informations permet de rendre compte aux adhérents de leur investissement dans l'action sociale*** », explique Jacques Legrand. Les délégations peuvent aussi trouver dans cet espace tous les instruments comptables pour la gestion de leur budget. Hervé Baccou insiste sur la nécessité de maîtriser leurs comptes par l'instauration d'un plafond budgétaire proportionné à sa taille (nombre d'adhérents etc.). À titre exceptionnel, une dotation complémentaire peut être sollicitée sur justification en cours d'année. « ***Tous ces outils font de votre délégation une structure autonome et responsable*** », déclare-t-il.



Hervé Baccou et Jacques Legrand, respectivement présidents des commissions "Administration générale" et "Communication et information"

Des bénéficiaires également connectés

En s'étendant à toutes les activités du CNAS, la numérisation permet aux bénéficiaires d'accéder plus aisément aux prestations. Le troisième atelier, co-animé par Jean-Christophe Desné et Alain Dalmas, vice-président et secrétaire général du CNAS, a permis aux délégués de s'approprier le site internet à travers la présentation de l'offre. Les délégués ont aussi été tenus informés du projet de déploiement en ligne de la quasi-totalité des aides d'ici 2015 qui incitera les bénéficiaires à accéder aux prestations via leur espace personnel. « ***Une avancée qui prévoit à terme le développement des applications sur smartphones*** », annonce Jean-Christophe Desné.

Confrontés quotidiennement aux questions des bénéficiaires, les délégués ont signalé les difficultés qu'ils rencontrent, par exemple, la perte des droits aux prestations pendant les congés parentaux, sachant qu'ils ne sont pas rémunérés, ou encore les frais prélevés sur l'encaissement des Coupons Sport et des chèques Actobi. Également évoquée, une participation du CNAS sur les cartes de chasse pourra être étudiée par la commission « Prestations, loisirs et culture » en 2015.



Jean-Christophe Desné et Alain Dalmas, président et vice-président de la commission "Prestations, loisirs et culture"

Spécial 47e Congrès

TÉMOIGNAGE

« Un congrès instructif »



Pascal Saguet, tout nouveau président de la délégation de la Marne, se rendait pour la première fois à un congrès du CNAS. Rencontre avec un homme qui, derrière sa discrétion, sait se montrer ouvert aux changements.

Quelles sont vos premières impressions sur le congrès ?
Il m'a permis de rencontrer de nombreux adhérents au CNAS, élus comme agents, venus de tous les coins de France, dont beaucoup découvraient comme moi cette grande manifestation. J'ai pu constater que le congrès a été très bien préparé et scrupuleusement organisé, plus de 260 personnes à accueillir, à nourrir et à héberger, chapeau !

Quels moments forts avez-vous vécus ?
La présentation du CNAS et des objectifs à venir, l'élection des membres de la commission de contrôle, de surcroit via le vote électronique - une autre première pour moi - avec proclamation immédiate des résultats. J'ai apprécié le dialogue direct possible avec le président René Régnault, au cours de ces deux journées. L'atelier relatif aux prestations et au fonctionnement des délégations départementales ainsi que la table ronde sur la réforme territoriale m'ont beaucoup apporté. Ces deux journées furent bien remplies, bien agréables, très instructives et ludiques !

Quel est votre parcours au CNAS ?
Ma structure a adhéré au CNAS en 2006. Je suis rentré au bureau de la délégation lors de l'assemblée générale suivante. En 2008, je suis devenu secrétaire de la délégation. Aux élections municipales de mars 2014, la présidente Catherine Guebels n'a pas souhaité se représenter et a dû mettre un terme à ses fonctions au sein du CNAS. Suite aux élections internes du 7 octobre, j'ai eu la grande satisfaction d'être élu à l'unanimité président de la délégation de la Marne.

Vos objectifs pour ce nouveau mandat ?
Je me réjouis de pouvoir réunir l'ensemble des membres du bureau de la délégation pour faire progresser l'action sociale dans les collectivités de notre département. Je veux encourager de nouvelles adhésions en faisant connaître le CNAS, notamment par la tenue d'un stand au carrefour des élus de Champagne-Ardenne les vendredi 28 et samedi 29 août 2015. Mon rôle est d'être à la disposition des élus et agents à tout moment.
J'aurais également à cœur de fidéliser et d'être à l'écoute de nos structures adhérentes qui sont plus de 230 dans la Marne. Je suis bien conscient des perspectives de baisse des dotations de l'Etat, mais je lutterai pour que les collectivités n'économisent pas sur l'action sociale offerte à leurs agents et veillerai à ce que ces derniers s'en servent.
Je suis aidé en cela par le directeur de l'antenne régionale Nord-Est, Francis Macquart, et de toute son équipe pour mener à bien ses missions.

Propos recueillis par Hervé Le Dain

MÉDAILLES

Dites 33



Non, ils ne sont pas malades, juste partis rejoindre d'autres aventures que celle du CNAS. Le président Régnault a tenu à saluer l'engagement de 33 administrateurs sortants en leur remettant une médaille. « *C'est une belle marque de reconnaissance du parcours accompli qui récompense un travail militant que j'ai engagé en 1969* », confie Emile Vignacourt, ancien premier vice-président. Monique Quatravaux, ex-présidente du CRO Sud-Ouest, se réjouit « *des liens exceptionnels de travail et d'amitié tissés avec des élus et des agents qui partagent en commun des valeurs de générosité et de solidarité* ».

Le congrès a également été l'occasion d'honorer la mémoire des regrettés Marcel Constant, membre fondateur, et Joseph Pélécha, administrateur du Sud-Est, tous deux disparus en 2014.

BIENVENUE aux nouveaux adhérents parmi lesquels :

Communes de Surba (09), Loulay (17), Thorey-sur-Ouche (21), Saint-Martin-du-Tilleul (27), Castet-Arrouy (32), Saint-Hilaire-La-Croix (63), Saint-Yan (71) • **Communautés de communes** Barr-Bernstein (67), du Pays Chablisien (89), • **MDPH 44 (44)** • **Office du tourisme** de Wimereux (62) • **Syndicat mixte** du SCOT du Biterrois (34) • **Syndicat interdépartemental** du Sage de la Nonette (60)

Retrouvez la liste exhaustive des adhésions de l'année sur l'espace personnel Délégué de www.cnas.fr.

VOTRE AGENDA

ÉVÉNEMENTS CNAS

Du 9 au 19 mars
Comités régionaux d'orientation

Mardi 10 mars
Conseil d'administration

Du 13 au 17 avril
Assemblées départementales

ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES

27 janvier à Boulogne-Billancourt (92)
Les Matinées d'actualité : La FPT face aux réformes territoriales (*La Gazette des communes*)

Si vous souhaitez partager une information ou une expérience en rapport avec l'action sociale du CNAS, contactez Hervé Le Dain : Tél. : 01 30 48 26 50 / E-mail : hledain@cnas.fr

